

Sélestat, le 17 octobre 2016

Procès-verbal de la réunion
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
N°5 du 6 octobre 2016
ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **jeudi 6 octobre 2016** à 17h30 sous la Présidence de Monsieur Schlienger, Proviseur. Mme François assure le secrétariat de séance.

Membres Présents (17membres)

Equipe de Direction

- M. Jacky **SCHLIENGER**, Président
- Mme Hélène **FILOCAMO**, Proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, Gestionnaire

Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education

- Mme Armelle **MORGENTHALER**, supplée Mme Anne PFLIEGERSDOERFFER
- Mme Céline **COMAU**
- Mme Nathalie **GORGUET**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- Mme Marie-Louise **DIESTCH**
- Mme Sylvie **KALK**, supplée Mme Lynda DUCROCCQ
- Mme Yolande **ARMBRUSTER**

Représentante des collectivités locales

- Mme Anne **DESCHAMPS**, supplée M. Charles SITZENSTUHL
- Mme Evelyne **TURCK-METZGER**, Conseillère municipale de Sélestat

Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,

- Mme Murielle **FRANCOIS**
- Mme Anne **KNOBLOCH**

Représentant des parents d'élèves

- Mme Clarisse **SUHR**
- Mme Angélique **GUTMANN**
- Mme Véronique **BOUSTER**

Membre consultatif :

- M. Bruno **KLEINMANN**

Invitée :

- Mme Carole **SIGNORELLI**

Membres Excusés

- M. Frédéric **PLIEGERSDOERFFER**, représentant de la Région GrandEst
- M. Charles **SITZENSTUHL**, représentant de la ville de Sélestat
- Mme Anne **PLIEGERSDOERFFER**, enseignante
- Mme Lynda **DUCCROCCQ**, enseignante
- M. François **HUMMEL**, représentant personnel ATOSS
- M. Gauthier **VAHIE**, représentant personnel ATOSS
- Mme Peggy **KREMER**, parent d'élève
- Mme Alexia **GAMELIN**, directrice-adjointe du CFA

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30.06.2016
3. Rapport annuel du chef d'établissement
4. Points financiers :
 - Décisions Budgétaires Modificatives pour information et vote Lycée-CFA
 - Bilan financier des Activités Physiques de Pleine Nature
 - Bilan financier du voyage à Paris (coiffure)
 - Conventions Lycée-CFA
5. Divers

Le président ouvre la séance à 17h35. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration siège valablement.

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Zimmermann précise que les bilans financiers des APPN et du voyage des coiffeuses à Paris ne pourront pas être présentés à ce conseil d'administration car des dépenses sont encore en cours.

L'ordre du jour est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 30.06.2016

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal est adopté.

3. Rapport annuel du chef d'établissement :

M. Schlienger détaille le dossier Queduc aux membres du CA et en explique les grands objectifs.

Fiche 1 : Il indique que la Région Grand Est souhaite s'associer à l'établissement dans le projet d'équiper les élèves de manuels numériques.

Fiche 6 : Les résultats aux examens sont très bons et au dessus de la moyenne académique.

Fiche 8 : L'infirmière Mme Knobloch occupe un poste à 50% dans l'établissement et s'occupe également des apprentis, ce qui n'est logiquement pas prévu dans ses attributions.

Une formation aux gestes qui sauvent a permis de former 20 adultes sur l'année 2015-2016. Il est prévu de renouveler l'expérience cette année.

Fiche 9 : Une zone fumeur a été installée dans la cour de l'établissement dans le cadre de l'état d'urgence pour la sécurité des apprenants.

Un exercice d'évacuation a été fait le mardi 4 octobre 2016 et un exercice de confinement est à venir, ce qui permet un rappel général des mesures de sécurité (prévues dans le PPMS).

Fiche 21 : Les élèves accédant aux études supérieures sont en baisse.

Difficultés de savoir ce que les élèves deviennent après le baccalauréat ou après le CAP.

Mme Gorguet propose qu'une page facebook soit créée au lycée avec un questionnaire en ligne pour le devenir des élèves après le bac.

4. Points matériels et financiers :

Décision Budgétaire Modificative du lycée N° 2016/03 pour information

Elle comprend des subventions Région :

- un complément pour l'équipement professionnel des élèves pour 2016-2017. La subvention totale s'élève à 9 325,24€.

- pour la cuisine scolaire : réparation de la vitrine réfrigérée et achat d'une armoire négative pour 3 217,99€ et des régularisations de crédits.

Décision Budgétaire Modificative du lycée N° 2016/04 pour vote

Elle concerne :

- des prélèvements sur fonds disponibles dans les services logistique, restauration et investissements.

Ces prélèvements comprennent des compléments au budget afin de sécuriser la clôture de l'exercice comptable et un montant de 4 000€ pour le renouvellement d'un serveur.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La Décision Budgétaire Modificative n°04 du lycée Schweisguth et l'évolution de l'Etat prévisionnel des achats sont approuvés à l'unanimité.

Décision Budgétaire Modificative CFA N°2016/03 pour information

Elle comprend des régularisations de subventions Région.

Décision Budgétaire Modificative CFA N°2016/04 pour vote

Madame Zimmermann présente cette DBM pour vote.

Elle concerne :

- un prélèvement sur les fonds de réserves de 230 169,93€ suite à la clôture du Compte Financier 2015 par la Région Alsace, cette somme représente un trop perçu de la subvention de fonctionnement et de la péréquation.

- un surplus de Taxe d'Apprentissage de 126 463,95€. Le CFA a encaissé 368 512,16€ de TA, la prévision Budgétaire était de 242 048,21€.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La Décision Budgétaire Modificative N°04 du CFA Sschweisguth est approuvée à l'unanimité

Convention de prestation de services avec le centre mutualisateur de paie du Lycée Schwilgué

Mme Zimmermann présente cette convention pour vote. Elle concerne la rémunération des assistants d'éducation et elle est applicable à compter du 01/01/2017.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La convention avec le centre mutualisateur de paie du Lycée Schwilgué est approuvée à l'unanimité

- **Recrutement et renouvellement de personnel** : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder au recrutement et au renouvellement de personnel de droit public : Assistants d'Education et à signer tout contrat ou convention relatifs à ces personnels.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La procédure de recrutement et de renouvellement de personnel de droit public ainsi que la signature de contrat ou convention relative à ces personnels sont adoptés à l'unanimité

- **Recrutement et renouvellement de personnel** : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder au recrutement et au renouvellement de personnel de droit privé : Contrats Aidés et à signer tout contrat ou convention relatifs à ces personnels.

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

La procédure de recrutement et de renouvellement de personnel de droit privé ainsi que la signature de contrat ou convention relative à ces personnels sont adoptés à l'unanimité

Conventions pour information

- du lycée :

- Rectorat DAFOR : mise à disposition des locaux du Lycée
- ESPE Sélestat : utilisation gymnase 2016-2017
- Région : avenant à la convention d'équipement professionnel des élèves année 2016/2017
- Centre mutualisateur de paies du lycée Schwilgué : paie des CUI

- du CFA :

- Ecurie du Giessen : stage d'équitation pour les DIMA en Octobre et Novembre 2016

5. Divers :

Mme Filocamo, nouveau proviseur-adjoint se présente aux membres du CA.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 18h45.

Sélestat, le 17 octobre 2016

La secrétaire de séance,



Murielle François

Le Président du conseil d'administration,



Jacky Schlienger